

# Inscription pour la 78<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de l'Association Suisse Eisenbahn-Amateur, ASEA du 26/27 avril 2025 à Interlaken/Matten



Veuillez compléter les données de la personne à inscrire en caractères d'imprimerie :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... code postal / lieu : .....

N°. tél. : ..... courriel : .....

Délégué du club / de l'association .....

**A retourner à : MEFEZ, Hauptstrasse 30, 3800 Matten b.I. / courriel : dv@mefez.ch**

Je m'inscris à l'assemblée des délégués du 26/27 avril 2025, je serai accompagné par

Monsieur / Madame (Nom / Prénom) .....

Je désire m'inscrire / nous désirons nous inscrire pour le(s) programme(s) suivant(s) :

	Nombre de personnes	Prix par personne	Frais ▼
<b>Samedi, 26 avril 2025</b>			
Visite du nouveau local du club à Matten b. Interlaken	.....	gratuit	gratuit
Déjeuner au local du club à Matten b. Interlaken Menu: saucisse de vaud avec salade de pommes de terre (boissons exclues)	.....	CHF 15.-	CHF .....
Programme pour les accompagnants inscrits:			
Excursion au Harder Kulm avec café et gâteau	.....	CHF 40.-	CHF .....
Dîner de gala (boissons exclues)	.....	CHF 69.-	CHF .....
<b>Dimanche, 27 avril 2025</b>			
Excursion au Schilthorn. Départ d'Interlaken Ost via Lauterbrunnen jusqu'à Mürren. Retour via Stechelberg jusqu'à Interlaken Ost. L'offre ne peut être réservée qu'avec le déjeuner (hors boissons).			
Déplacements selon description, dîner, tarif normal	.....	CHF 149.-	CHF .....
Déplacements selon description, dîner, demi-tarif	.....	CHF 98.-	CHF .....
Déplacements selon description, dîner, AG	.....	CHF 79.-	CHF .....
			<b>Montant total en CHF .....</b>

→ Dès réception de votre inscription, vous recevrez une facture avec un bulletin de versement.

Nous recommandons à tous les délégués de voyager avec **les transports publics**. Tous les lieux sont facilement accessibles à pied ou avec les TP (sinon, un transport est organisé).

L'assurance (y compris les frais d'annulation en cas d'empêchement) est à la charge des participants. Aucune annulation possible. Les inscriptions tardives après la date limite d'inscription seront traitées avec des frais de traitement du dossier de CHF 20.00.

Arrivée avec transports publics  voiture privée  Nombre de menus végétariens souhaités .....

Date : .....

Signature : .....

**Veuillez retourner votre inscription à l'assemblée des délégués jusqu'au 10 février 2025 au plus tard. Pour la chambre d'hôtel, veuillez retourner la réservation ci-jointe jusqu'au 10 février 2025 au plus tard.**

**Deutscher Text auf der Rückseite**